

Laitier zéro pâturage en zone dominée par la prairie naturelle



DONNÉES ÉCONOMIQUES 2020

RA03

En 2020, le revenu des exploitations laitières de Rhône-Alpes se serait un peu amélioré mais l'augmentation du prix du lait couvre difficilement la hausse des achats de foin et de paille.

RÉSULTATS ÉCONOMIQUES DE L'EXPLOITATION EN EUROS

1,5 UMO, 280 chèvres, 25 ha, 238 000 l de lait

Conjoncture 2020 – Exploitation au bénéfice réel

Source : INOSYS-Réseaux d'élevage caprins

4 années de sécheresses consécutives

La taille des troupeaux a continué de progresser avec la demande des laiteries. Les lactations de fin 2019 et de début 2020 ont bien démarré grâce aux fourrages de qualité de 2019. Mais, en mars, Covid-19 et confinement ont mis

PRODUITS	220 423
82 % Produits caprins	179 766
Lait	172 550
238 000 litres à 725 €/1 000 litres	
Viande	1 580
96 réformes à 10 € : 960 €	
310 chevreaux à 2 € : 620 €	
Prime à la chèvre	4 446
285 chèvres à 15,60 €	
Prime contrôle laitier	1 190
238 000 litres à 5 €/1 000 litres	
18 % Paiements découplés	40 657
DPB : 79 ha à 240 €	18 960
ICHN : 50 ha à 302,80 €	15 140
29 ha à 226,10 €	6 557

CHARGES	130 951
32 % Charges opérationnelles	70 686
26 % Animales	58 354
Maïs : 35,2 tonnes à 202 €	7 110
Concentrés azotés : 20,6 tonnes à 447 €	9 208
Concentrés jeunes : 2,3 tonnes à 380 €	874
CMV : 2,4 tonnes à 1 193 €	2 863
Graine de Tournesol : 9,1 tonnes à 462 €	4 204
11 % Soit alimentation	24 260
Poudre de lait : 2 tonnes à 1 900 €	3 800
Paille litière : 108 tonnes à 110 €	11 880
Frais vétérinaire : 290 chèvres à 10,60 €	3 074
Contrôle laitier : 290 chèvres à 17,30 €	5 017
Frais de rétro IA : 100 IA à 38,40 €	3 840
Taxes : 290 à 3,20 €	928
Echo : 436 à 1,70 €	741
Autres frais d'élevage : 290 chèvres à 16,60 €	4 814
15 % Soit frais d'élevage	34 094
6 % Végétales	12 332
Engrais azoté prairie : 2,7 T à 386 €	1 042
Engrais autre (15-8-15) : 5,85 T à 394 €	2 305
Semences PME : 6 ha à 206 €	1 236
Fournitures pour fourrages	2 364
Amendement calcaire : 25 T à 117 €	2 925
Frais de culture céréales (semences, phytosanitaire) : 12 ha à 205 €	2 460
27 % Charges de structure (hors amortissement et frais financiers)	60 265
Charges sociales exploitants	13 186
Foncier (fermage, entretien)	9 662
Bâtiment (location, entretien)	529
Matériel	16 301
Carburant, lubrifiants	4 360
Autres charges (assurances, eau, électricité, gestion, impôts...)	16 227
41 % EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	89 472
Soit 59 648 €/UMO	

Annuités	48 456
Disponible pour famille et autofinancement	41 016

Amortissements	47 214
Frais financiers (année 5)	6 620
Résultat courant	35 638

HYPOTHÈSES RETENUES

Pour le calcul du capital d'exploitation, nous avons retenu :

- des bâtiments neufs (chèvrerie et fromagerie) construits en totalité par des entreprises,
- une installation de traite neuve avec décrochage automatique,
- du matériel agricole d'occasion.

Pour le calcul des annuités d'emprunt, nous avons considéré :

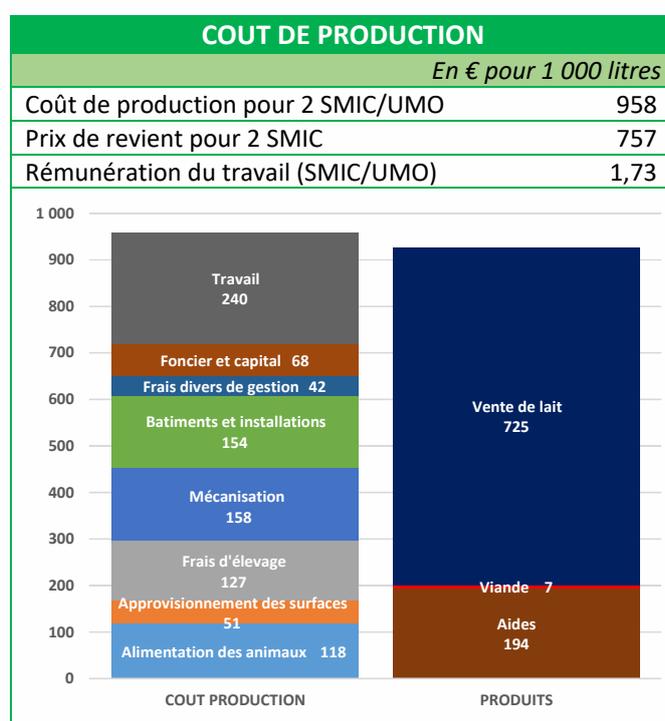
- un apport personnel de 10 000 €,
- un financement du capital par des prêts avec des taux d'intérêt compris entre 1 et 2 %.

Un projet avec plus d'apport personnel ou une reprise de bâtiments ou équipements existants... viendront minorer le capital emprunté et les annuités et amélioreront le revenu.

RÉSULTATS TECHNICO-ÉCONOMIQUES DE L'ATELIER

Source : INOSYS-Réseaux d'élevage caprins

INDICATEURS ÉCONOMIQUES	
Marge brute atelier caprin	109 080
Soit par chèvre	376
Soit pour 1 000 litres	458
<i>Part de la marge brute dans le produit caprin</i>	<i>61 %</i>
Coût alimentaire (y compris SFP cap) / chèvre	153
Coût alimentaire (y compris SFP cap) / 1 000 litres	186
Capital d'exploitation	572 750
Bâtiment + stockage (construction, aménagement)	320 000
Équipement de traite	60 000
Matériel agricole	120 000
Cheptel	72 750
Clôture/foncier	0
Autres indicateurs économiques	
EBE par UMO familiale	59 648
EBE par produit brut	41 %
Revenu disponible par UMO familiale	27 344
Charges de structure par chèvre	208
Charges de structure par ha SAU	763
Annuités par produit	22 %
Annuités par EBE	54 %



Document édité par l'Institut de l'Élevage

149 rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12 – www.idele.fr

Juillet 2021 – Référence Idele : 00 21 601 013 – Mise en page : Isabelle Guigue

Vos contacts dans les départements :

• Alessio MORO	ADICE	06 62 42 06 44	alessio.moro@adice-conseil.fr
• Anne EYME GUNDLACH	Chambre d'agriculture de la Drôme	04 27 24 07 33	anne.eyme-gundlach@drome.chambagri.fr
• Philippe ALLAIX	Chambre d'agriculture de la Loire	04 77 91 43 03	philippe.allaix@loire.chambagri.fr
• Agnès LIARD	Chambre d'agriculture du Rhône	04 78 19 61 67	agnes.liard@rhone.chambagri.fr
• Jean-Luc NIGOUL	Chambre d'agriculture de Saône-et-Loire	06 09 83 58 79	jlnigoul@acsel-conseil-elevage.fr
• Nathalie MORARDET	Auvergne-Rhône-Alpes Elevage	04 72 72 49 80	nmorardet@aurafilieres.fr

Coordination régionale :

• Christine GUINAMARD	Institut de l'Élevage	04 92 72 32 08	christine.guinamard@idele.fr
-----------------------	-----------------------	----------------	------------------------------